

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO AUX CLIENTS DE WELLAND HYDRO-ELECTRIC SYSTEM CORP.

Welland Hydro Electric-System Corp. a fait une requête en vue d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité et d'autres frais.

Soyez mieux renseigné. Donnez votre opinion.

Welland Hydro Electric-System Corp. a fait à la Commission de l'énergie de l'Ontario une requête en vue de hausser ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1^{er} mai 2017. Si sa requête est approuvée, un client résidentiel typique de Welland Hydro Electric-System Corp. verrait sa facture mensuelle augmenter d'environ 1,61 \$. Les autres clients, y compris les entreprises, pourraient également être touchés.

Welland Hydro Electric-System Corp. a également fait une requête en vue de modifier d'autres frais, dont les tarifs microFIT, et de faire approuver deux nouveaux frais divers (deux comptes pour frais permettant d'éviter de se faire déconnecter). Il est important d'examiner attentivement la requête pour déterminer si vous serez affecté par ces changements.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE RENCONTRE COMMUNAUTAIRE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) tiendra une rencontre le 31 janvier 2017 dans la salle des activités du Centre de bien-être communautaire de Welland, situé au 145, rue Lincoln, à Welland, à compter de 18 h 30 (ouverture des portes à 18 h). Vous pourrez ainsi :

- Être mieux renseigné sur Welland Hydro et sa requête de hausse de tarifs.
- Découvrir comment la CEO entend examiner cette requête.
- Participer et faire part de vos commentaires sur la requête présentée à la CEO.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La CEO tiendra une audience publique afin d'examiner la requête déposée par Welland Hydro. Au cours de l'audience, elle interrogera Welland Hydro sur sa demande de hausse de ses tarifs. Elle entendra également les questions et les arguments des personnes et des groupes qui représentent cette société. Au terme de cette audience, la CEO décidera de l'augmentation qu'elle accordera, le cas échéant.

Les distributeurs, dont Welland Hydro, demandent en général un examen complet de leurs tarifs tous les cinq ans. Tous les changements de frais pour les années intermédiaires sont faits par l'application d'une formule approuvée par la CEO, et liée à l'inflation et à d'autres facteurs destinés à promouvoir l'efficacité. Il est possible que vous ne receviez aucun avis des changements de frais mis en place par l'application de cette formule.

La CEO est un organisme public indépendant et impartial. Elle rend des décisions qui servent l'intérêt public. Son but est de promouvoir un secteur d'énergie viable et rentable financièrement qui vous offre des services énergétiques fiables à un coût raisonnable.

SOYEZ RENSEIGNÉ ET DONNEZ VOTRE OPINION

Vous avez le droit de recevoir des renseignements concernant cette requête et de participer au processus.

- Vous pouvez consulter dès maintenant la requête de Welland Hydro sur le site Web de la CEO.
- Vous pouvez assister à la rencontre communautaire organisée par la Commission (date, heure et emplacement indiqués ci-dessus), où vous pourrez poser des questions, faire part de vos commentaires et exprimer vos inquiétudes.
- Vous pouvez présenter une lettre de commentaires qui sera examinée durant l'audience.
- Vous pouvez participer activement à l'audience (à titre d'intervenant). Inscrivez-vous d'ici **le 6 février 2017**, sinon l'audience sera entamée sans votre participation et vous ne recevrez aucun avis concernant cette instance.
- Vous pourrez passer en revue la décision rendue par la CEO et ses justifications sur son site Web, à la fin du processus.

SOYEZ MIEUX RENSEIGNÉ

Les tarifs proposés sont liés aux services de distribution de Welland Hydro. Ils font partie des frais de livraison, l'un des cinq éléments figurant sur votre facture d'électricité. Le numéro de ce dossier est **EB-2016-0110**. Pour en savoir plus sur cette audience, sur les démarches à suivre pour présenter des lettres ou pour devenir un intervenant, ou encore pour accéder aux documents concernant ce dossier, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2016-0110** dans la liste publiée sur le site Web de la CEO : www.ontarioenergyboard.ca/notice. Vous pouvez également adresser vos questions à notre centre de relations aux consommateurs au 1 877 632-2727.

AUDIENCES ÉCRITES OU ORALES

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. Welland Hydro a déposé une requête d'audience écrite. La CEO étudie actuellement cette requête. Si vous croyez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour expliquer pourquoi au plus tard **le 6 février 2017**.

CONFIDENTIALITÉ

Si vous présentez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de votre lettre seront versés au dossier public et publiés sur le site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse personnelle et votre adresse courriel seront tenus confidentiels. Si vous êtes une entreprise, tous vos renseignements demeureront accessibles au public. Si vous faites une requête de statut d'intervenant, tous vos renseignements seront du domaine public.

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B).



Ontario

Ontario Energy Board / Commission de l'énergie de l'Ontario